



BON DE COMMANDE 2021-2022

Billetterie - vente en nombre

Organisme Déjà client? Oui Non

Nom Prénom Fonction

Tel Email

Adresse de livraison

Code Postal..... Ville.....

BILLETTERIE NON DATÉE - VALABLE 1 AN

Tarif préférentiel accordé en fonction de la quantité de billets achetés, **avec un minimum de 10 billets.**

	Tarif de 10 à 99 billets	Tarif à partir de 100 billets
Collection Noreev + exposition temporaire Prix public 7€	4€	3€

Nombre de billets commandés	Tarif appliqué	Total TTC
Total billetterie :		€

MODE DE PAIEMENT

- Chèque bancaire** à l'ordre du Centre national du costume de scène
- Virement** (préciser le nom de votre structure et le nombre de billets achetés)
IBAN : FR76 1007 1030 0000 0010 0169 056
BIC : TRPUFRP1

BON POUR ACCORD

- En cochant cette case, je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de vente du Centre national du costume de scène

Fait à..... Le :

Signature obligatoire, avec le cachet de la société

MODE D'EMISSION DES BILLETS

EDITION DE E-BILLETS

- Envoi par email d'un fichier .pdf GRATUIT

EDITION DE BILLETS THERMIQUES

- Retrait sur rendez-vous GRATUIT
À l'accueil du CNCS - Moulins
- Envoi par courrier postal (TVA à 20%)

de 10 à 49 billets	de 50 à 399 billets	de 400 à 599 billets	de 600 à 1 000 billets
9 €	11€	13€	15€

TOTAL DE VOTRE COMMANDE

TOTAL BILLETTERIE	=	€
FRAIS D'ENVOI	=	€
TOTAL GÉNÉRAL (TTC)	=	€

Merci de renvoyer votre bon de commande à :

CNCS - Billetterie en nombre
Quartiers Villars - Route de Montilly - 03000 Moulins

ou envoi email : marketing@cncs.fr

Ligne téléphonique : 04 70 20 76 22

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE - Billetterie / Vente en nombre

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent aux achats à l'avance de billets de droit d'entrée au Centre national du costume de scène et sont réputées être acceptées par le client. Le CNCS se réserve le droit d'apporter toute modification aux dites conditions générales de vente. Les conditions applicables sont celles en vigueur au jour de la réception du bon de commande. "Billet" : désigne le ticket d'entrée.

ARTICLE 1 – BILLETTERIE

Identification de l'auteur de l'offre : Centre national du costume de scène

N° Siret :

Quartier Villars - Route de Montilly - 03000 Moulins

Courriel : marketing@cncs.fr

ARTICLE 2 - PRIX DES DROITS D'ENTRÉE

1.1 Les prix des billets (valeur faciale) sont indiqués et payés en euros toutes taxes comprises.

1.2 Le Centre national du costume de scène se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment.

1.3 Les billets demeurent la propriété du CNCS jusqu'à l'encaissement complet et définitif.

ARTICLE 3 – PAIEMENT

Le paiement se fait en une seule fois au moment de l'achat exclusivement en Euro soit :

- Par virement bancaire

Les modalités : 1/ Envoi du bon de commande dûment rempli par courrier ou email à marketing@cncs.fr;

2/ Dès réception du(s) virement(s), la régie édite les billets et procède à leur distribution.

- Par chèque

À joindre par courrier avec le Bon de Commande dûment rempli.

ARTICLE 4 - DISTRIBUTION DES BILLETS

3 modes de distribution sont proposées :

- Retrait sur place

- Envoi par courrier postal en lettre suivie

- Envoi par email d'un fichier .pdf avec l'ensemble des billets commandés

En cas de retrait sur place, il convient de prendre rendez-vous par téléphone au préalable.

ARTICLE 5 – LES BILLETS

Les billets sont valables un (1) an à compter de la date d'achat.

Les jours et horaires d'ouverture des sites sont disponibles et mis à jour régulièrement sur le site www.cncs.fr

ARTICLE 6 – CONDITIONS D'UTILISATION DES BILLETS

6.1 Tout billet est systématiquement contrôlé à l'entrée du site par scannage du code-barres imprimé sur le billet ; Ne seront acceptés que les billets possédant un code-barres et des mentions parfaitement lisibles. Tout billet partiellement imprimé, souillé, endommagé ou illisible ne sera pas accepté. Le billet doit être conservé jusqu'à la fin de la visite.

6.2 Il est impossible d'être admis à l'entrée plusieurs fois avec le même billet. La reproduction de billets est interdite et ne procurera aucun avantage. Seule la première personne à présenter le billet sera admise pour assister à la prestation. Elle est présumée être le porteur légitime du billet. N'acceptez jamais un billet qui vous est proposé par un inconnu, car il pourrait s'agir d'une copie imprimable. Si le détenteur d'un billet imprimable est refoulé pour cette raison lors d'un contrôle d'accès, il n'existe aucun droit à remboursement du prix acquitté.

6.3 Le Centre national du costume de scène décline toute responsabilité pour les anomalies pouvant survenir en cours de commande, de traitement ou d'impression du billet dans la mesure où elle ne les a pas provoquées intentionnellement ou par suite de négligences en cas de perte, vol ou utilisation illicite du billet imprimable. Il ne sera remis au client aucun duplicata ou certificat, réémission du billet, de quelque nature que ce soit.

ARTICLE 8 - ANNULATION, REMBOURSEMENT, UTILISATION

8.1 Tout billet délivré ne peut être ni échangé, ni remboursé

8.2 Conformément à l'article L 121-20-4 du Code de la consommation, l'achat d'un billet ne fait pas l'objet du droit légal de rétractation

ARTICLE 9 – REGLEMENTS DES LITIGES

Les présentes conditions générales de vente sont régies par la loi française. En cas de litige, une solution amiable sera recherchée avant tout recours judiciaire devant le tribunal compétent de Paris.

ARTICLE 10 - SERVICE CLIENTÈLE ET SUIVI DE COMMANDE

Pour toute information ou question, notre service clientèle dédiée à la billetterie en nombre est à votre disposition :

marketing@cncs.fr